

Face aux vents mauvais

Depuis les horribles attentats de Nice et de Saint Etienne du Rouvray, une détestable surenchère se développe et surfe sur l'émotion et la colère légitime de l'opinion publique :

- Des hommes et femmes politiques soufflent sur les braises en tentant d'opposer toujours plus les « français de souche » et les « populations d'origine musulmane ». Oubliant au passage qu'à Nice comme à Paris les victimes sont de toutes origines et de toutes confessions. Nous devrions renoncer à une laïcité chèrement acquise, garantissant la liberté de croire ou de ne pas croire, pour sombrer dans l'intolérance. Ainsi donc, en nous divisant selon nos convictions, le 14 juillet assassiné devrait nous ramener à la rouelle rouge que l'Ancien Régime imposait aux juifs pour les désigner à la vindicte.
- D'autres réclament un "Guantanamo à la française", un camp de prisonniers qui échappe aux décisions et au contrôle de la justice. Les règles de droit devraient s'effacer devant la raison d'Etat d'urgence. Ainsi donc, le 14 juillet assassiné devrait nous ramener à l'arbitraire des lettres de cachet de l'Ancien Régime qui permettait au roi d'embastiller sans avoir à s'en expliquer.
- Le chef de l'Etat, au lieu de renoncer aux ventes d'armes aux pays du Golfe, annonce l'intensification des bombardements en Syrie et la livraison de canons en Irak. Nous sommes bien loin des « opérations ciblées » qu'on nous vantait naguère. Les tapis de bombes ne laissant que des champs de ruine et de haine devraient tenir lieu de politique étrangère. Ainsi donc, le 14 juillet assassiné devrait succomber avec la déclaration universelle des droits de l'homme par laquelle la France révolutionnaire envoyait un message de paix à tous les peuples.



Terrible paradoxe : Au nom de la défense de la République, certains nous appellent à l'Union Sacrée pour en enterrer tous les principes, et avec eux, les acquis du mouvement ouvrier ! Malheur à qui ne se soumet pas à ces injonctions : M. Gattaz n'a-t-il pas été jusqu'à comparer la CGT à DAECH ?

Bien sûr, face à l'horreur, chacun d'entre nous s'interroge :

- Comment assurer la sécurité sans sombrer dans le sécuritaire ? Comment défendre notre conception de la laïcité face aux fanatiques de tous bords ? Comment la transmettre aux jeunes générations ? Comment éviter le piège de l'amalgame et la montée des idées d'extrême-droite ? Comment répondre aux appels des kurdes qui demandent de l'appui pour résister à DAECH, sans cautionner le bombardement massif des villes et villages syriens ? Comment ne pas voir que les réseaux terroristes recrutent dans la misère économique et intellectuelle, surfant sur le chômage, l'exclusion et les discriminations ?

En tant que syndicat, la CGT n'a pas vocation à avoir réponse à tout. Mais nous avons en commun le refus des dérives dans lesquelles on voudrait nous entraîner, et l'ambition collective d'une société plus juste, plus fraternelle, basée sur la répartition des richesses, le progrès social et la paix.

Face aux vents mauvais qui se lèvent, c'est en restant groupés et solidaires que l'on pourra faire face.

Bruno Lemerle

Péage gratuit contre El Khomri !

Le 6 juillet, nous avons participé activement à l'opération initiée par les Unions Locales CGT et FO. Levée des barrières de péage et distribution de tracts : Une nouvelle occasion d'aller à la rencontre de la population, de faire connaître nos idées et de poursuivre le combat contre la régression sociale.

L'accueil de la grande majorité des automobilistes a été chaleureux et tout s'est bien déroulé, comme l'a souligné l'Est Républicain du 7 juillet :

Social Opération coup de poing hier, à partir de 17 h, d'une centaine de militants de la CGT et de FO, pour protester contre la loi Travail

A 36 : péage gratuit à Villars-sous-Écot

Montbéliard Malgré l'adoption hier après-midi de la loi Travail, une centaine de militants de la CGT et de FO du Pays de Montbéliard ont bloqué, à partir de 17 h et pendant une cinquantaine de minutes, le péage de Villars-sous-Écot.

Les deux organisations syndicales maintiennent leur demande de « retrait de la loi Travail ». CGT et FO affirment vouloir « d'un code du travail contenant des droits nouveaux, mais pas d'un retour au XIX^e siècle ».

Arrivés en cortège au péage de Villars, les manifestants se sont déployés sur les points de passage pour distribuer des tracts et laisser passer gratuitement les usagers.

Dès l'arrivée des militants,

le chef de poste du péage de Villars a donné les consignes de sécurité pour éviter tout incident ou accident.

Policiers et gendarmes présents sur les lieux n'ont pas eu à intervenir face à des militants calmes et respectueux des consignes.

Après avoir entraîné de forts ralentissements, en particulier sur les voies de passage des poids lourds, et par voie de conséquence, des réactions, le mouvement s'est régulé passé le premier quart d'heure.

Baroud d'honneur ? Nenni ma foi, affirment des responsables syndicaux qui confirment vouloir reprendre leur mouvement de contestation dès la rentrée de septembre.

Jacques BALTHAZARD



■ Moment de stupéfaction au début du mouvement lorsque les usagers découvrent que le passage est libre et gratuit. Photo C. LEMONTEL

Contre la désertification médicale

Pétition à Colombier-Fontaine

Société Deux syndicalistes demandent la construction d'un pôle médical à Colombier-Fontaine.

Village recherche médecins

En complément de l'action que nous menons pour conserver des structures hospitalières de proximité à Belfort et Montbéliard, nos camarades de Colombier-Fontaine, Pierre Voinchet et Louis Thiébault ont lancé une pétition pour un pôle médical local, qui rencontre un grand succès.

Affichée à la pharmacie, à la boulangerie, chez le boucher et en mairie, elle a déjà réuni plusieurs centaines de signatures. Un record pour une commune de 1500 habitants ! D'autres démarches auprès des élus sont programmées pour la rentrée.

Un exemple à suivre pour une CGT, active, constructive, proche des habitants et de leurs préoccupations

Titre et photos de l'Est Républicain du 17 juillet 2016



Méchoui dansant : un régal !

Le 10 juillet, notre syndicat organisait son traditionnel méchoui des congés à l'Île aux Oiseaux à Audincourt.

Un moment de discussions et de détente intergénérationnel qui donne aux retraités l'occasion de se retrouver et de rencontrer les « actifs » dans une ambiance décontractée, en toute simplicité.

Merci à ceux qui se sont levés de bonne heure pour faire cuire le méchoui et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette belle journée où l'on a aussi dansé !



Au programme de la rentrée

Mardi 30 août : Assemblée de rentrée du syndicat de Sochaux



Le mardi 30 août, le syndicat de PSA Sochaux tient son assemblée de rentrée à la salle polyvalente de Grand Charmont.

Un moment important qui permet de se mettre en ordre de marche pour une rentrée offensive, dans une situation compliquée à plus d'un titre.

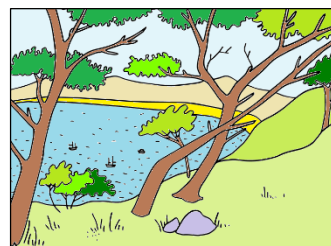
Tous les syndiqués sont invités à participer aux débats à 14H.

Ceux qui souhaitent venir plus tôt (11H30) pour partager le repas de midi (participation 5 € à régler sur place), et qui ne l'ont pas encore fait, doivent s'inscrire auprès de Bérénice (03 81 94 25 90) à partir du 17 août (retour de congés)

Jeudi 8 septembre : Sortie conviviale à Brebotte (90)

Nelly, Denise et Daniel nous concoctent une journée au bord d'un bel étang : Accès en voiture, barbecue, tables et bancs, abri en cas de besoin, possibilité de pêche (4 €) et balade digestive pour ceux qui le souhaitent.

Chacun apporte son pique-nique (possibilité de cuire grillades et brochettes), sa boisson (et son transat pour ceux qui veulent flemmarder). Départ en covoiturage depuis Sochaux. Merci de vous inscrire à partir du 17 août auprès de Bérénice.



Jeudi 15 septembre : Loi Khomri, même votée, on n'en veut pas

Le sondage ODOXA pour le journal Les Echos indique que 71 % des français sont mécontents de l'adoption de cette loi, et que 55 % pensent que les syndicats ont raison de poursuivre la mobilisation à la rentrée. L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires et les associations de jeunesse appellent à poursuivre la mobilisation le 15 septembre. Nous vous tiendrons informés des modalités locales.

Jeudi 29 septembre : les retraités dans la rue !

Dans le cadre de la journée nationale d'action des syndicats de retraités CGT, FO, CFTC, CFE/CGC, FSU, Solidaires et des associations FGR-FP, LSR, UNRPA, nous appellerons les retraités à se faire entendre :

- ➡ Pour la revalorisation des pensions,
- ➡ Pour une offre de soins digne de ce nom dans notre région.

Nous aurons besoin de la participation de tous pour préparer et réussir cette journée !

Du côté du groupe PSA et de Sochaux

Nouvel accord de compétitivité (NEC)

Le nouvel accord PSA de compétitivité (NEC) a été signé par tous les syndicats (CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC, SIA) à l'exception de la CGT. La principale caractéristique de cet accord (voir le Courrier des retraités n°19 de juillet) est l'augmentation de la flexibilité et la multiplication des heures sup non payées par le biais de l'extension du compteur de modulation et de la nuit partielle.

Le 1^{er} ministre s'est réjoui de cet accord qui est pour lui une bonne illustration des possibilités offertes par la loi El Khomri et a raillé FO qui se prononce contre la loi mais signe l'accord PSA.

L'impact NEC sur les préretraités :

- **Les possibilités de départ.** Le texte définitif de l'accord permet à la direction de choisir à son gré qui elle fait partir ou non en préretraite (congé-senior). Extrait de la page 13 du NEC :

Le congé de maintien dans l'emploi des seniors s'appliquera

- *aux Ouvriers Professionnels, employés, TAM et cadres – Hors métiers en tension.*
- *aux Ouvriers Polyvalents UEP sur les sites en sureffectif d'OPUEP*

Pour les sites en sous-effectifs Ouvriers Polyvalents, le congé de maintien dans l'emploi des seniors s'appliquera aux Ouvriers Polyvalents UEP

- *en situation de handicap reconnu,*
- *ayant un problème important d'employabilité et sur la base du double volontariat (**validation de la hiérarchie**),*
- *dans le cadre du principe de substitution.*

C'est une source d'inquiétude pour les ouvriers de production qui comptaient partir entre 2017 et 2019, et dont le départ peut être remis en cause à tout moment.

- **Le montant de l'intéressement.** Le NEC prévoit que l'intéressement sera amputé de moitié par les périodes de congé-senior. Extrait de la page 83 :

La répartition du montant de l'intéressement entre les bénéficiaires sera effectuée :

- *Pour 50% de l'enveloppe globale – proportionnellement aux salaires bruts. Les salaires servant de base à cette répartition seront pris en compte pour chaque bénéficiaire avec un minimum égal à 1,25 fois le Plafond Annuel de la Sécurité Sociale et un maximum de 2,5 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale.*
- *Pour 50 % de l'enveloppe globale – **proportionnellement au temps de présence sur l'exercice considéré.***

Les salariés qui ont eu une période de congé-senior en 2015 ont cependant touché l'intéressement en 2016, PSA ayant toutefois amputé leur « supplément d'intéressement ».

En introduisant un critère de présence dans l'accord, le NEC prévoit que pour la suite, l'intéressement lui-même sera réduit de moitié dans le congé-senior.

A noter sur votre agenda

- Jeudi 25 août à 14H au syndicat : Réunion du collectif-retraités
- Mardi 30 août : Assemblée de rentrée du syndicat de Sochaux à 14 H à la salle polyvalente de Grand Charmont (11H30 pour le repas).
- Jeudi 8 septembre : Sortie-brochettes à Brebotte.
- Jeudi 15 septembre : Journée d'action contre la loi El Khomri
- Mardi 20 septembre à 20H à la Maison du Peuple de Belfort. Conférence-débat avec Bernard Thibault, autour de son livre « La 3^{ème} guerre mondiale est sociale ».



- Jeudi 29 septembre : Journée d'action pour la revalorisation des retraites et la défense de l'offre de soins.